

allée couverte armoricaine de "toul an urs" en duault

position géographique - latitude : N48, 37075 - longitude : W3,39364



Allée couverte de Toul ar Urs en Duault

Au village de Tronangle ou Goa Rémou, dans un grand champs, issu du remembrement, à l'orée de la forêt de Coat Porthuault (400 hectares actuellement) et à mi-pente, subsiste de « beaux restes » d'une allée couverte.

Qu'est ce qu'une allée couverte ?

Sous le terme d'allée couverte, on désigne un type particulier de dolmen. Il s'agit d'une série de dolmens formant un couloir plus ou moins long et servait de sépulture collective, un peu comme nos caveaux familiaux actuellement; cependant quelques uns auraient pu servir de sépulture à quelques personnages privilégiés. Le tout est recouvert de plusieurs dalles hori-

zontales (tables) qui reposent sur une série de montants latéraux (ou orthostates). Malheureusement, le sol acide du centre Bretagne n'a pas permis de retrouver trace des corps déposés dans ces tombes.

Ce monument date du néolithique, période préhistorique qui fut appelée pendant longtemps « âge de la pierre polie »; elle se situe environ de 5000 à 2000 avant J.C. Cependant, dans le néolithique, il faut nuancer entre le début et la fin. « Toul an Urs » appartient au néolithique final c'est-à-dire - 3000 à - 2500 av. JC

Ce type de construction est issu d'une civilisation étonnante et mal connue qui a rassemblé toutes les énergies de ses peuples pour dres-

ser sur le sol des pierres énormes : menhirs, dolmens, allées couvertes... Partie du centre de l'Europe, défrichant toujours de nouvelles terres, ces agriculteurs du temps où ils étaient nomades abandonnaient les corps de leurs morts ça et là. Devenus sédentaires car parvenus au terme de leur migration (après cette terre, l'immensité de l'océan), ont-ils voulu rendre hommage à leurs ancêtres en célébrant un culte des morts remarquable, édifiant des tombes qui ont résisté au temps? Sans doute. Mais nous ne le savons pas.

Ces peuples n'ont laissé aucune écriture, à peine des ossements. Mais une chose est certaine, ces peuples bien nourris et bien organisés car il fallait l'être afin de coordonner leurs efforts pour déplacer de tels blocs de pierre. Des monuments de cette ampleur témoignent de la vitalité de ces hommes du bout l'Ouest de l'Europe!

Ils ont légué à l'Humanité ces nombreuses pierres comme s'ils avaient absolument voulu nous laisser un message prodigieux et éternel.

Ainsi déjà au 18^e siècle, l'archéologue, le comte de Caylus (1673-1765), rendait hommage à ces hommes en écrivant: « *Le peuple qui a élevé ces édifices était animé d'un désir d'immortaliser sa mémoire comparable à celui des Egyptiens. Il avait*

réfléchi sur les moyens de durer, en évitant l'assemblage des matériaux et l'amas raisonné de ces pierres énormes présentera aussi longtemps que les pyramides une preuve de la grandeur des idées et des moyens d'exécutions de la race qui les dressa ».

Malheureusement, cette allée couverte a subi les outrages des hommes; néanmoins on peut observer:

- Deux dolmens sont encore intacts.

- Le troisième, son énorme table a été bousculée. A un mètre de la base apparaissent dix trous oblongues ont été pratiqués par un carrier peu scrupuleux qui voulait en extraire un linteau!

- Les orthostates Sud: un seul est debout, un couché, l'autre semi couché, il en manque deux.

- Les orthostates Nord: deux sont encore debouts, mais ils en manquent trois.



*Chatière appelée aussi
« porte des morts »*

- A l'Est, une petite chambre annexe dans le prolongement du couloir qu'on appelle: une cella. Cette cella devait être utilisée comme oratoire, où l'on venait se recueillir et déposer des offrandes aux défunts, sans pour autant troubler leur repos. Dans cette cella, à la base de la pierre septale avec le couloir, porte, à droite, en regardant le couloir, une échancre. Cette échancre est appelée une chatière qui servait à glisser les corps. Elle était fermée par une plaque ajustée que l'on dénomme la « porte des morts ».

La construction de tel monument obéit en général à des impératifs astronomiques en liaison avec les levers et couchers de soleil. L'axe longitudinal de Toul ar Urs est orienté Nord Est - Sud Ouest. Ce qui correspond au coucher du soleil au 21 décembre c'est-à-dire au solstice d'hiver qui marquait la fin d'un cycle astronomique avec les jours les plus courts. Si les jours rallongeaient ensuite et que le soleil reprenait sa marche sécurisante c'est que l'ordre cosmique était en place. C'est aussi la liaison avec le monde des morts qui devaient entreprendre dans leurs sépultures leur résurrection dans le monde de l'au-delà. De tels édifices étaient nécessaire à la survie de l'âme.

En août 1895, à la demande de l'amiral Fleuriot de Langle du château de Rosvilliou et sous l'égide de du Châtelier, une fouille fut réalisée. On ne trouva, au niveau de la cella, que quelques débris de poterie romaine et deux fragments d'os. Ces ossements furent soumis à l'examen du docteur Guibert de Saint Briec. Voici ce qu'il rapporte: « Les deux fragments d'os que vous avez bien voulu confier à notre examen ne sont pas des os d'animaux, de l'avis de M. Hamon, vétérinaire. Après comparaison faite avec des ossements humains, le docteur Aubry et moi pensons que l'un est un fragment de fémur et l'autre un fragment de tibia humain ».

A l'autre extrémité, à une quarantaine de centimètres de profondeur, sur un lit d'argile, subsistaient quelques traces de charbon et de cendres mais en trop petite quantité et trop mélangées à la terre pour pouvoir être analysées.

Quelques dimensions :

• Les dalles

La plus grande: trois mètres trente de long, trois de large et cinquante cinq centimètres d'épaisseur.

La seconde, deux mètres de long et un mètre cinquante de large. Il ne serait pas impossible que cette dalle n'en fessasse qu'une, à l'ori-

gine; en effet, la cassure entre les deux dalles semble concorder.

La troisième, deux mètres de long et trois mètres cinquante de large.

La hauteur moyenne sous les dalles en place est de un mètre quarante; un mètre vingt de large entre les orthostates. D'après la fouille exécutée en 1895, il semblerait que cette allée était plus longue (présence de pierre de calage et débris de granit et quartz en terre) et aurait mesurée une quinzaine de mètres.

Pourquoi le nom de cette allée couverte « Toul an Urs » ?

Aucun ours brun n'a jamais établi sa tanière; mais nous sommes dans un périmètre où nous rencontrons plusieurs mégalithes qui dans l'inconscient des populations rappellent la religion druidique. Indices importants qui nous font dire qu'une importante peuplade y a séjourné et nous a légué ces monuments durables et qu'une autre peuplade les aurait « exploités » à d'autres fins.

Le mot « urzh » voulant dire en breton « ordre » n'aurait-il pas « muté » en ours français? Déjà dans les années 1870, l'amiral Fleuriot De Langle émettait cette hypothèse. Ainsi cet endroit aurait pu être le lieu où le druide donnait ses ordres...

Ce type de monument a toujours excité l'imagination populaire depuis le haut Moyen-Age.

Pour certains, ils ne peuvent avoir été édifiés que par des êtres surnaturels, des fées (la Roche aux fées en Ille et Vilaine). Pour d'autres, ces pierres sont le mobilier de géants. Des monuments aussi extraordinaires avaient des pouvoirs magiques: on y accomplissait des rites étranges pour avoir un mari, un enfant... L'Eglise ne vit jamais d'un très bon œil ces pratiques remontant à la nuit des temps, régulièrement condamnées par les conciles; les saints des premiers temps, Martin et Eloi, auraient été de grands destructeurs de mégalithes. Faute de pouvoir tous les supprimer, l'Eglise les christianisa tant bien que mal (chapelle des Sept Saints d'Ephèse au Vieux Marché construite sur un dolmen).

A la fin du 18^e et début 19^e siècles, en revanche, le mouvement néo druidique a imaginé réutiliser ces mégalithes. Il a voulu y « restaurer » d'hypothétiques pratiques magiques lors de mystérieuses cérémonies.

Les corps inhumés dans les mégalithes suivent l'orientation donnée aux monuments qui ont leur ouverture vers l'Est. Les archéologues ont pu, dans les régions calcaires en particuliers,

relever quatre positions principales:

Le squelette est en général orienté est - ouest; la tête calée par des pierres et tournée vers le soleil couchant. Le mort, en se relevant au moment de la résurrection, doit avoir le visage tourné vers le soleil levant mais ce n'est pas là une condition absolue.

Dans les cimetières bretons, autrefois, les corps dans les tombes étaient souvent orientés vers le calvaire ou les pieds à l'ouest et la tête à l'Est.

On a retrouvé dans certaines sépultures: bijoux, coupes, poignards, flèches... qui entouraient les corps des défunts.

Mais d'où vient cette espérance d'une autre vie qui a traversé tous les âges?

Chaque civilisation n'a-t-elle pas fait face à l'inconnu après la mort?

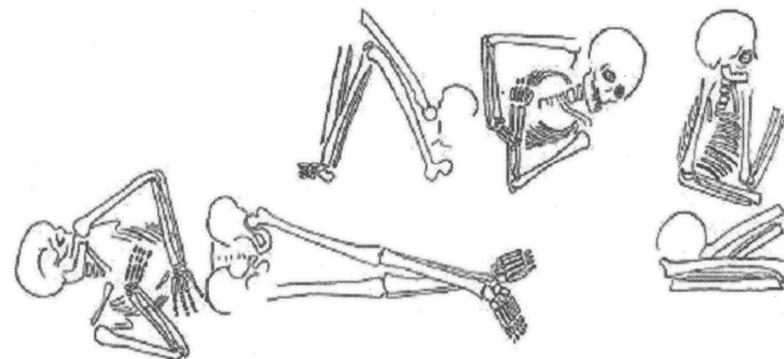
Jean Paul ROLLAND

Bibliographie

- *Excursion archéologique dans le canton de Callac par Gaston Fraboulet; Société d'Emulation des Côtes du Nord 1895.*

- *Préhistoire de la Bretagne. Ouest France - Université.*

- *Le sens caché des rites mortuaires; Jean Pierre Bayard Editions Dangles.*



Position allongée ; semi fléchie ; en flexion forcée.

Jean-Marie Mahé

Jean Marie Mahé est né le 12 juin 1872 à Park Moan en Saint Péver. Il avait quitté sa Bretagne, très jeune, pour aller comme garçon de cour au domaine de Voluceau dans la région parisienne. Le propriétaire de cette ferme, colonel dans l'armée, l'avait pris sous sa coupe. Ainsi, il lui apprit les rudiments du français en faisant participer le petit Jean Marie aux devoirs d'école de sa propre fille. C'est pourquoi il put, lors de sa mobilisation pour la première guerre mondiale, écrire son journal de marche. Malheureusement seul un de ses carnets nous est parvenu.

Marié en première noce avec Marie Mathurine Peuro (u) en 1898 avec qui il a deux enfants. Jeanne Marie née en 1901 et Marie née en 1903. Malheureusement il perd son épouse à la naissance de Marie. Lorsque leur père est mobilisé, Jeanne Marie est recueillie par un oncle; Marie est placée dans une ferme voisine. Il se maria une seconde fois avec Marie Françoise Le Bervet (veuve de guerre) avec qui il aura deux enfants: Madeleine en 1920 et Jean en 1923. Jean Marie décéda chez sa fille Marie à Senven Lèbart le 28 février 1951.

Il avait effectué ses classes au bataillon de Joinville puis en garnison au 160e Régiment d'Infanterie à Toul. Il rapportait, avec un sentiment de fierté, que le tsar Nicolas II avait partagé sa gamelle lors d'un entraînement. Jean Marie Mahé a été rappelé sous les drapeaux malgré une situation familiale très difficile. Les hommes, de plus de



35 ans d'âge, étaient mobilisés au sein des 73e et 74e Régiments de Territoriaux à Guingamp. Ces combattants ont fait les frais de la première attaque au gaz le 22 avril 1915 au nord d'Ypres en Belgique. Jean Marie relate d'une façon époustouflante cette journée. Sans grande imagination de notre part nous pouvons nous représenter la situation tellement la description est réaliste! Le brave combattant sera blessé et soigné par les Allemands puis envoyé en captivité jusqu'en 1918. Il aura eu l'occasion d'apprendre la langue allemande qui vaudra les « compliments » des occupants.

Ces notes manuscrites et phonétiques, nous les rapportons sans aucun artifice

ni aucune interprétation de notre part. Ainsi ce récit « dans son jus » nous relate, quatre-vingt douze ans après, un épisode de guerre qui a contribué à façonner l'histoire de la France.

Merci à tous ses descendants, qui malgré les vicissitudes de la vie des familles, ont su conserver ce témoignage. Merci aussi d'avoir eu l'amabilité d'avoir mis à notre disposition ces écrits afin que nous puissions les publier. Merci également à Roland Jourden d'avoir déniché ce carnet de note.

Contexte historique :

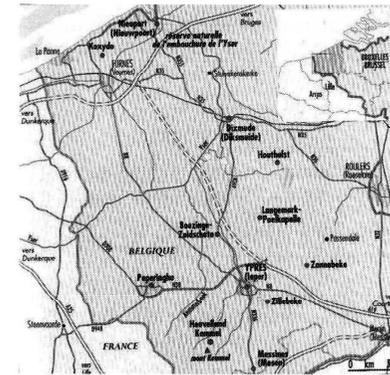
Le 3 août 1914, l'Allemagne a déclaré la guerre à la France. Monsieur Poincaré déclarait: « la mobilisation n'est pas la guerre ». Malgré la gravité de la situation, les soldats affichent un optimisme béat! Ils étaient persuadés qu'ils seraient bientôt de retour, confiants dans la puissance de l'armée française et dans leur patriotisme.

Du 15 octobre au 15 novembre 1914, l'invasion allemande, arrêtée une première fois sur la Marne et dont les forces disloquées s'étaient ressaisies, subit, dans les plaines flamandes, un second échec, non moins sanglant, non moins décisif. Sur l'immense front qui s'étend de la mer du Nord jusqu'aux portes de la ville de Lens, cinq corps d'armée alliés, un anglais, quatre français, unis à ce qui restait de l'armée belge, se maintinrent sur des positions improvisées, contre douze à quinze corps d'armée allemande sans cesse renouvelés. C'est ce que l'on

nomme, assez improprement la bataille de l'Yser.

Ainsi les 73e et 74e Régiments de Territoriaux sont postés sur cette ligne de défense. Les « pépères » bretons y resteront trois ans. Ces appelés d'un certain âge constituaient des unités de réserve devant soutenir l'armée belge. Mais ils livrèrent pourtant des combats inhumains, particulièrement lorsque les Allemands lancèrent leurs attaques au gaz.

Ypres, un champ de bataille méconnu des Français, à quarante kilomètres au nord de Lille en territoire belge. Mais c'est, avant tout, les premières attaques au gaz du 22 avril 1915 sur le front de Streinstrate, Langemark, St Julien. Le nuage toxique s'abat sur deux divisions composées en majorité de Bretons et de Normands (les 87e et 45e Divisions d'Infanterie Territoriale, notamment les Régiments: 73e de Guingamp et le 74e de Saint Briec). Entre 2000



Guerre 14-18 en Flandre Occidentale

et 4000 hommes succombent dans les premiers jours. Il reste comme souvenir un coin de sol breton, au carrefour des Roses, sur le bord de la route de campagne reliant Boezinge à Langemark. En 1923, un calvaire (du 16ème siècle) venu de la commune de Louargat (Côtes d'Armor) a été érigé; ainsi qu'un dolmen venant de la commune Hénansal⁽¹⁾ (Côtes d'Armor); des pommiers ont également été plantés pour nous rappeler la Normandie.

Carnet de route de Jean Marie Mahé :

« Nous sommes appelés à rejoindre notre corps d'Infanterie du recrutement de Guingamp en novembre 1914. Moi, je me suis rendu le 16 novembre, affecté à la 14e Compagnie du 73e Régiment d'Infanterie, au départ de Guingamp en attendant mon ordre pour aller au front. Je ne croyais pas qu'ils allaient me prendre vu qu'il y avait des jeunes dans les dépôts qui ne faisaient pas grand-chose, enfin (dit-on)⁽²⁾.

Comme nous avons un bon capitaine dans notre compagnie, je demande une permission pour aller voir mes enfants, ce qui me fut

accordé, pour la journée seulement. Mais j'ai oublié (de rentrer) et j'ai pris la nuit et un peu du lundi. En arrivant à la caserne, je suis tout de suite proposé pour « l'avancement » par mon capitaine. Quatre jours de prison, c'est mon début, je n'avais pas encore été en prison. Il fallait que j'arrive à 42 ans pour faire mes classes dans ces barreaux. Enfin, c'est la guerre. Il faut s'habituer à tout, mais tout en conservant l'honneur toujours. Mais comme je n'avais pas commis de vol, ni de crime, le samedi, on m'a mis en liberté. Alors, voyant que mon tour approchait et qu'il fallait quitter mes enfants; pour aller les trouver, j'ai pris une bonne permission durable jusqu'au jour où le capitaine ferait l'appel pour nous habituer. C'était le 14 décembre 1914. Tous les désignés ont demandé une permission, mais point de permission, pas même le droit de sortir du vieil hôpital. Alors moi et le camarade Joseph on a trouvé le moyen de sortir, donc j'ai pu aller voir l'aîné de mes enfants, Jeanne Marie MAHE. Toujours une consolation avant de partir et qui me tarde d'arriver pour me reconsole de nouveau.

Enfin, nous prenons le train le 16 décembre à 2 heures du matin pour aller à DUNKERQUE. En

grande partie, nous étions dans des wagons à bestiaux, nous voyageons gaiement comme de vieux guerriers, croyant que notre mission serait de faire quelque travail à l'arrière. Mais hélas, quand nous avons appris la mission de notre régiment, on a vu que nous allions directement sur la ligne. Mais pas plus gênés, on allait carrément comme on a toujours été jusqu'au bout, mais au bout du fossé, c'est le but.

VOYAGE DE GUINGAMP A LA BELGIQUE, DEPART DE GUINGAMP.

Après avoir passé un mois à la 14e Compagnie du 73e Territorial au vieil hôpital de GUINGAMP, MAHE Jean Marie, n° au registre matricule 471 du recrutement de GUINGAMP, COTES DU NORD, FRANCE, désigné pour partir au front le 14 décembre 1914.

Partis de GUINGAMP le 16 décembre 1914 à 2 heures du matin, nous marchons sur PARIS. On était en grande partie dans des wagons à bestiaux. Nous avons voyagé toute la journée à notre petit train, s'arrêtant assez souvent. Mais à la tombée de la nuit, on est rendu près de PARIS, il faut fermer la porte. Je ne vois plus rien, nous continuons notre parcours et nous passons PARIS sans pouvoir examiner notre passage. Enfin, nous arrivons au BOURGET au petit jour et nous faisons une grande halte, notre train était sur une voie de garage en pleine campagne. Il y a deux senti-

nelles de ce côté qui sont là pour nous garder. Mais malgré tout, profitant un peu de la malveillance des sentinelles, j'aperçois dans la plaine un fainéant de notre détachement qui se sauve avec arme et bagages. La personne qui le voyait n'a rien dit seulement après que le train soit en marche.

On causait entre nous; quand on va faire l'appel, on va savoir qui il était. Comme il n'était pas de ma compagnie, j'en n'ai jamais entendu parler. D'ailleurs, l'appel n'a été fait qu'à l'arrivée à DUNKERQUE. Donc nous arrivons au petit jour, le 19 décembre, nous débarquons à 9 heures du matin, derrière un grand bâtiment dont je vois écrit « CHAMBRE DE COMMERCE », toute cette partie de la gare était occupée par des soldats des cuisines de tous les côtés. Nous, nous avions du pain et des boîtes de conserves que le commandant du détachement avait fait distribuer. Mais à boire, il n'y a plus rien, c'est la guerre qui commence! Pour nous, d'habitude, nos bidons étaient garnis de cidre ou quelques fois de vin, il faut commencer par se débrouiller. Moi, je rentre parmi les fantassins qui étaient entrain de boire le café, Assez poli, je demande un quart, ce qui me fut accepté en me priant de prendre un deuxième, ce qui m'a fait plaisir.

Un de ces amis commence à me questionner: d'où je venais, et où j'allais. Comme de juste, je lui dis tout de suite d'où je sortais mais que

(1) Provient de l'allée couverte de la Ville Blanche, dite la Roche aux Fées. La dalle horizontale de ce mégalithe et au moins une partie des pierres verticales qui la soutenaient ont été données par un particulier. Le monument fut inauguré le 15 septembre 1929.

(2) Jean Marie Mahé ne relate pas sa situation familiale, veuf avec deux filles.

je n'avais pas de détails pour la suite. Il me dit tout de suite que le 73e était en première ligne, dans tel endroit en Belgique. Ce que j'ai constaté après⁽³⁾.

C'était la vérité. Le camarade me dit de le suivre, qu'il allait me donner une bonne soupe. Il me conduit à une cuisine, il dit au cuisinier, comme camarade, donne une gamelle de soupe à ce vieux papa, ça fait deux jours qu'il voyage qu'avec du pain. Je suis tout de suite servi, je mange ma soupe et me voilà solide pour la marche et même pour boire une bonne goutte. En échange de tout cela, j'ai proposé (?) à mes deux camarades, ce qu'ils acceptent aussi avec plaisir.

Au revoir les camarades, j'entends le rassemblement. On se rassemble sur la place de la gare en face de l'entrée en mer du canal de BERGUES, pour être dirigé vers ce lieu pour coucher à la caserne Leclair à l'ouest de la ville de BERGUES où notre manger était préparé pour notre arrivée. Nous étions nombreux entre fantassins, fusiliers marins, chasseurs à pied, génie, enfin plusieurs différentes armes à pied. Il n'y a pas de trop, il y a à manger pour tous et même du travail, chose que je ne croyais pas à ce jour, mais l'avenir m'a fait voir « petit à petit, l'oiseau fait son nid ».

Le 20 décembre 1914, vers Ecove; longeant le canal de la Colme qui correspond avec le canal de l'Yser, nous arrivons à cette ville à 12 heures, nous faisons la propreté dans le jardin de la maison d'école. La nuit, vers 7 heures, j'entends le canon qui commence à tonner. C'était notre première entente pour de bon, c'était un drôle de grelot dont il faudra s'habituer. Départ le 21 pour Poloinchate. Nous arrivons à 4 heures de l'après midi, un temps froid. On s'arrête pour faire le café frais. Du bourg, en attendant de trouver un cantonnement. Comble de misère, la première fois que tous les cantonnements étaient pris et archi complets.

Il a fallu que nous nous dispersions et cherchions des logements. Par petits groupes, nous partons au nombre de 15 de ma bande et à heures, nous trouvons une crèche à lapins avec des planches d'un côté, un appentis de longueur d'homme en largeur, on a formé un lit de 14 et le 15e était par-dessus et nous voilà logés et nous restons jusqu'au 25. Donc nous avons passé le jour de Noël sans aller à la messe. La nuit du 23 au 24, j'entends une attaque sur le canal de l'YSER. Je commence à penser à mes camarades que je pensais rejoindre bientôt malgré que j'étais loin du danger. J'étais de 12 à 15 kilomètres du combat qui se pas-

sait. Le 25, on nous dirige vers notre nouvelle compagnie qui sortait des tranchées, on les rejoint à Funtelle. J'ai trouvé les camarades, ils avaient l'air un peu fatigué mais toujours gais malgré tout, surtout de voir ces vieux poilus venir les renforcer et payer quelques litres mais c'était trop cher, 2,25 francs pour la bouteille de vin, pas le litre, le? de litre, et l'eau-de-vie 4,40 francs le litre et je commence à me dire, je ne serais certainement pas alcoolique si je ne suis pas d'avance grâce à mon portemonnaie et au marchand. Nous restons dans ce cantonnement jusqu'au 1er janvier inclus. Nous avons fêté le 1er de l'An. On avait champagne, oranges, café, eau-de-vie (un demi-quart chacun), tabac, cigare, enfin tout pour encourager les enfants déjà rendus à 42 ou 43 ans, les plus vieux, tout de même, arrivés à la brume de la nuit. Nous mettons le sac au dos, chargement complet, et en avant pour les tranchées RENINGHE et NORDSCHOOTE. Nous couchons dans les tranchées de repos à RENINGHE. Nous étions deux camarades du temps que j'étais dans l'active au 160e d'Infanterie, en garnison à TOUL (MEURTHE ET MOSELLE). On se couche tous les deux, côte à côte, les canons qui nous faisaient déjà du zimboum. On passe une bonne partie de la nuit, on ne pouvait dormir que d'une oreille. Il y avait un peu de paille dans notre terrier mais elle était mouillée. Enfin, on verra plus mal.

Nous restons là le 2 et 3 janvier, la deuxième nuit, nous sommes allés rechercher de paille. On a trouvé un peu, on refait notre litière, ah, ah, nous voilà bien dans notre niche!

Cette nuit, on va dormir, peu de bruit dans la chambre et la maison ne pensait pas descendre plus bas que dans la terre (bonne réflexion).

Le septième jour de l'année et notre quatrième jour de tranchée, on demande des volontaires pour aller en reconnaissance avec l'adjudant CHOINK. Moi, voyant quelques anciens volontaires, je m'annonce aussi un des premiers mais il n'y a pas assez de volontaires, on désigne de droit le reste de ma section. Nous partons de l'autre côté du canal un peu avant le jour. On visite les fermes en ruines et on se poste dans ces fermes pour observer autant que possible ce qui se passait dans les lignes ennemies. Comme on se trouvait tout à fait enfoncés dans leur ligne, nous passons 4 heures dans ce poste.

NOTRE ENTREE DANS LE SANG

Nous traversons le canal sur un radeau, nous arrivons sur la prairie Ouest du canal. A peine j'avais fait 50 mètres, comme il faisait très noir, je bute les pieds dans un sac, je tombe en travers sur un cadavre, ceci m'a effrayé et relevé. Mes camarades marchaient toujours en silence, à peine si je pouvais les voir ni les entendre. Il fallait suivre ou se perdre, je ne savais où qu'on allait. On désigne chaque groupe à visiter

(3) Jean Marie Mahé sera affecté sur le front de l'Yser en particulier aux abords de la ville d'Ypres.

son coin. Moi je suivais toujours l'adjutant ainsi que les dix qui étaient désignés et le premier coin qu'on visite n'était pas brillant à voir. Il y avait des victimes. Le point se trouve entre les deux lignes. Personne ne pouvait s'approcher pour les enterrer, ces cadavres étaient là depuis la défense de la « maison du passeur » que les Allemands ont essayé de reprendre, et qu'ils avaient perdu dans le courant de novembre. C'est un terrain qui a coûté du sang. Par deux ou trois reprises, des deux côtés, nous tachons de le conserver. Maintenant, nous sommes remplacés par une autre compagnie le 6 janvier. Et nous on va en deuxième ligne. Nous passons dans ces parages jusqu'au 10 et nous retournons à Fintelle comme troisième ligne et pour se nettoyer où l'on reste jusqu'au 17, pas très malheureux. Les parages que je viens de nommer dans cette dernière ont valu un bon point à notre adjutant, il a été cité à l'Ordre de l'Armée pour s'être hasardé à former ce poste, et, peu de temps après, il est nommé Lieutenant, Commandant de compagnie, vu que le capitaine a été évacué au dépôt de GUINGAMP. Le 17, nous retournons dans les mêmes parages, ça ne me fait pas grand-chose. Je connaissais un peu les passages. Le 21 et 22, nous couchons dans la ferme du jardin qui était évacué. Il y a eu du brouillard mais on ne s'est pas dérangé pour une centaine d'obus qu'ils nous ont

envoyés. Le 23, nous couchons dans une ferme, dans la commune de WESTERECHE. La nuit du 24, c'était le tour d'aller au avant poste, c'était un petit souvenir pour moi et pour les camarades. Pour rejoindre ce poste, il fallait faire une traversée d'au moins 400 mètres de large et d'une profondeur d'au moins d'un mètre en terrain uni sans compter les trous d'obus qui faisaient au moins un mètre de profondeur. Il arrivait des endroits qui faisaient plus de deux mètres de profondeur. Une passerelle était démolie, il fallait marcher dans l'eau, on lavait tous nos effets, comme d'habitude. La traversée fut faite, il n'y avait pas de magie mais il y eut des trempés.

A la pinède, nous restons vingt quatre heures dans cette position pas trop heureux et les canons qui voulaient démolir notre abri et nous en même temps, heureux que l'eau était là pour les réservoirs et nous n'avons pas eu de mal. Le 25 au soir, les Belges venaient nous relever. Toute la brigade est relevée dans cette nuit. Quand les amis sont arrivés pour nous remplacer, ils étaient encore plus tristes que nous, vu qu'ils ne connaissaient pas le passage comme nous. Ceux-ci rentrent et nous on quitte par le même chemin. Je quitte mes effets et les mets sur le sac pour aller à la soupe. C'était plus courageux, malgré qu'il faisait froid. Après la traversée, on s'habille et on nous dit de changer de cantonnement à 24 kilomètres,

toujours réglé sans compter le surplus, mais c'était sans compter le chemin qui nous séparait de la soupe. Enfin, on fait cette marche; nous arrivons à Proven à 4 heures du matin. J'étais bien fatigué après avoir passé 24 heures dans ce dépôt et faire cette marche qui comptait au moins 20 kilomètres. Deuxième nuit sans fermer l'il, enfin je reste là dans ce joli bourg de Proven jusqu'au 29 janvier inclus. Le 30, déménagement de bonne heure. Nous marchons vers WOESTEN, la route était très mauvaise, les mules et les chevaux ne pouvaient tenir debout, même le piou-piou ramassait des bûches pensant avec le sac pour passer la secousse.

Nous arrivons à WOESTEN le 30 janvier 1915 et on commence le mois de février. Nous cantonnons à WOESTEN, terme de ma campagne. Le 1er et 2 février, je suis allé à la visite, le médecin me fait conduire à l'ambulance de la 87ème Division qui était la nôtre. Bref, je croyais être évacué pour cause de rhumatismes d'avoir été dans l'eau. Le 3 et 4, j'étais dans la chambre des éclopés mais le 5 je monte avec les flemmards, chambre de liberté et bien servi. J'ai bien vu que ça ne pouvait durer longtemps mais je coupe une tournée de tranchée. Mon bataillon prend les tranchées de première ligne. Le 5, à LANGEMARCK, même passage que le 73e avait débuté pour aller aux tranchées et qu'ils ne les ont pas trouvés, la première nuit de malheur.

LA PREMIERE JOURNEE A LANGEMARK

Du 5 au 10 inclus, il y a eu quelques tués et blessés, deux de ma section sont blessés: CHARPENTIER et LE GAL, mais j'ai un sergent tué et quelques blessés. Le 10, je rentre à la compagnie à WOESTEN. Du 11 au 15 février, nous étions cantonnés à POELCAPEL dans un bâtiment en construction. La toiture n'était pas finie, il faisait un vent glacial qui faisait voler les tuiles de notre baraque. La neige qui rentrait de tous les coins. Le 15, j'ai couché sous une voiture tournée à la renverse sur un tas de fumier et pas fier pour des soldats français.

DEUXIEME JOURNEE A LONGEMARK

Le 16 février, départ aux tranchées dans les mêmes parages: ELVERDINGE; BEOZINGE; PILCKEM. Le 17, en première ligne. Le 18, 19 et 20, nous habitons près de la ligne de chemin de fer. Il tonne tous les jours mais le tonnerre fait moins de bruit que le canon. Le 22 février, en deuxième ligne à la ferme de BEOZINGE, le 23, nous habitons le bourg de BEOZINGE; service des places jusqu'au 27, cantonnés dans une brasserie évacuée. Le 28, pour finir le mois de février, nous retournons aux tranchées en première ligne. Le 1er et 2 mars en deuxième ligne. Le 3, 4 et 5 en première ligne. Le 3 mars, nous avons reçu une distribution d'obus (100) et quelques

coups de canon dans l'espace. Il n'y a pas eu beaucoup de blessés, il n'y a pas eu d'attaque d'infanterie, personne n'a bougé des tranchées. Le 6 mars au matin, fusillade à gauche et le canon donne ensuite pour de bon. Il y a quelques blessés mais pour nous très calmes. Ils ont bien fait de nous laisser tranquilles, il y a déjà trois jours que nous sommes là. Nous n'avons pas tiré un coup de fusil et comme toute notre nourriture, nous n'avons touché un quart de vin et du pain dans nos trois jours. Des coups d'adresse des cuisiniers; comme le ravitaillement était difficile et très loin, ils ont eu le temps de boire le vin en route et ceinture pour nous. Le 7 mars, nous sommes relevés, nous retournons à la ferme de la compagnie, dans la commune de WOESTEN. On nous promet que nous allons au repos d'un mois en France, mais c'était du renfort qui nous arrivait de GUINGAMP, CHERBOURG et SAINT MALO. Le 9, nous partons pour WESTVLETEREN, pays bien remarquable pour les anciens du 73e. C'est là qu'ils faisaient des tranchées quand ils ont pris l'autobus pour aller à LANGEMARK la première fois et qu'ils n'ont pas trouvé de tranchées. Le 10 mars, les pères de six enfants sont renvoyés chez eux, dans leur foyer, pour récompense de devoir chrétien envers les frères. Le 12 mars 1915, nous quittons Woesten avec le régiment complet. Nous sommes en première ligne. Le 13 et 14, les canons menacent mais

pas d'accident dans la compagnie. Le 15 et 16, en deuxième ligne, très calme, le 17 et 18, en première ligne. Une fusillade acharnée à droite du côté d'YPRES et pour nous tout est calme. Le 19, on vient en troisième ligne dans la ferme de PILCKEM. Il tombe de la neige pendant la nuit et une partie de la journée, mais qui ne reste pas longtemps par ici malgré la gelée. En trois heures de temps, la neige a disparu. Le 20 mars, nous sommes cantonnés à Woesten. Papier à lettre, mèche, il ne fallait que de l'argent et nous, cinq associés que nous étions, il y avait toujours quelques sous. Le 22 et 23, même cantonnement. Nous attendons l'ordre pour aller au repos une trentaine de jours. Bon courage. Mais le 24 mars, autre chose. On était bien entrain de nous amuser quand l'ordre arrive qu'il faut faire les sacs et cuire la viande pour deux jours et à la tombée de la nuit, vivement le sac et bagages et nous retournons à notre travail. Nous étions deux ou trois camarades. Il nous est arrivé un petit accident qui n'arrive qu'aux vivants. Il faisait « noir comme sac ». Je trouve moyen de perdre ma compagnie, je ne l'ai retrouvé que le deuxième jour. Ça va mal pour le vin, ça continue, mais pour éviter les petits malheurs, je vais à la visite mais malheurs les choses sont faites d'avance. Le médecin ne me regarde pas hélas. Le 27 mars 1915, pour une consultation motivée, merci comble de malheur pour attraper moi ça. Le 28 on est

remplacé par d'autres régiments. Il faut chercher un cantonnement mais ça y est cette fois, on va en France. On avait dit que la guerre était finie tellement que tout le monde était content. Le 29, rassemblement pour prendre l'autobus pour la route de France. Le deuxième bataillon était rassemblé sur la route et compté. Prêts à monter, on attendait les autos quand tout à coup deux obus tombent sur notre derrière. L'ordre de se disperser a été vite exécuté laissant tout sur la route. Il n'y a qu'un blessé grave au deuxième. En route pour la FRANCE quand le canon a cessé. Nous nous rassemblons de nouveau et nous embarquons un peu plus loin, une fois en auto, le trajet fut vite fait mais tant pire, content quand même. Le canon ne nous gêne plus. Nous arrivons à Willeder, l'état major était à COADYPRES près d'un garage. Nous restons ici jusqu'au 9 avril. Le 30 mars, j'ai écrit à SAINT FRIACRE après la lettre que je viens de recevoir du maire, depuis, pas de nouvelles. Le 9 avril, nous reprenons l'auto pour retourner à notre travail. On ne perd pas de temps, il ne faut pas non plus car il fait beau. Le 10, 11 et 12 avril, nous cantonnons en troisième ligne. Le 12, il nous arrive du renfort. Les joyeux du 2e bataillon. Nous prenons les tranchées et nous laissons le cantonnement pour les joyeux et les zouaves

que nous comptons avoir ce jour. Le 13, nous sommes en première ligne, le 14 en deuxième ligne, c'est à dire que c'est le renfort de la première ligne, il ne forme que le même. Il y a une forte canonnade à notre droite, je compte sur une attaque. Mais on ne nous a pas découragé, nous sommes ici dans des tranchées de pères de famille, bien abrités. On bataille devant notre tranchée comme dans une rue de campagne et il fait un temps superbe. Le 16 et 17 sont très bien passés. C'est les canons qui font du bruit, on ne s'en fait pas.

Les canons en révolution, ça commence à sentir mauvais. Mais en attendant, nous passons les jours bien tranquilles dans cette petite ville de Georges; C'est qu'à défaut de vin, nous faisons la chasse aux mulots qui sont trop nombreux. Pendant que j'ai le temps de faire la chasse à ces bêtes dévorantes, une distribution d'obus tombe devant nous à 400 mètres environ. Le 17 mars au matin, un aviateur anglais fait descendre un avion allemand à 2 ou 300 mètres de nous, à 200 mètres du canal Nord-est de BEOZINGE. L'avion allemand était conduit par un adjudant accompagné par un capitaine. La cantine est foutue.

L'adjudant est tué et le capitaine prisonnier. L'adjudant à une balle au front. Le capitaine est pris comme

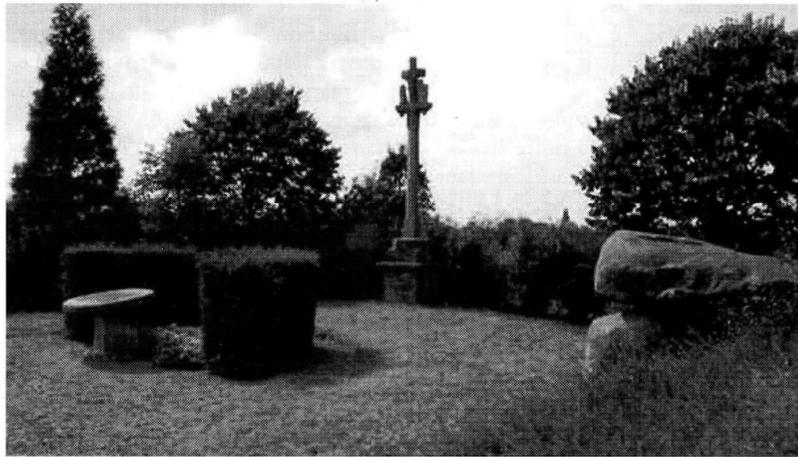
(4) Jean Marie Mahé sera affecté sur le front de l'Yser en particulier aux abords de la ville d'Ypres.

prisonnier pour l'ANGLETERRE du moment que c'est un anglais qui l'a descendu. La nuit du 17 au 18, une lutte acharnée a commencé à notre droite à 6 heures du soir jusqu'à 8 heures du matin. Le 18, c'est les anglais aux environs d'YPRES renforcés par les joyeux français⁽⁴⁾ et nous sommes le 18 entre BEOZINGE et ZUIDSCHOOT, entre le pont de ligne et de l'écluse (pont à gauche, écluse à droite). On envoie des obus vers le pont et nos tranchées qui n'ont pas fait trop de dégâts. La nuit du 18 au 19, une section de ma compagnie est en première ligne (au charbon) et du 20 au 21, je suis aussi en première ligne, tranchées mal bâties. Je suis dans une tranchée tout simplement la place de mon sac, tout simplement que je peux m'asseoir, me lever est impossible. On dit vivement la

guerre finie mais il n'y a pas mention d'attaque. Le 21, on remplace la section. Nous venons au bord du canal dans une tranchée très bien avancée. On est très bien, nous avons du vin, des sardines, de la viande, du café, le pain toujours à discrétion, enfin on dirait qu'on aurait bien fait la guerre de 100 ans si on vivait assez vieux. Il fait un beau temps tous les jours, on oublie les misères que nous avons eues cet hiver, bonne réflexion, mais hélas...

LA JOURNEE DU 22 AVRIL

La journée du 22 avril commence très calme, pas un coup de fusil ou de canon, je croyais que la guerre était finie, tellement que tout était calme, rien à faire que boire et manger. Le camarade ANDRE avait eu un colis pour nous régaler: du beurre de Bretagne et tout ce qu'il



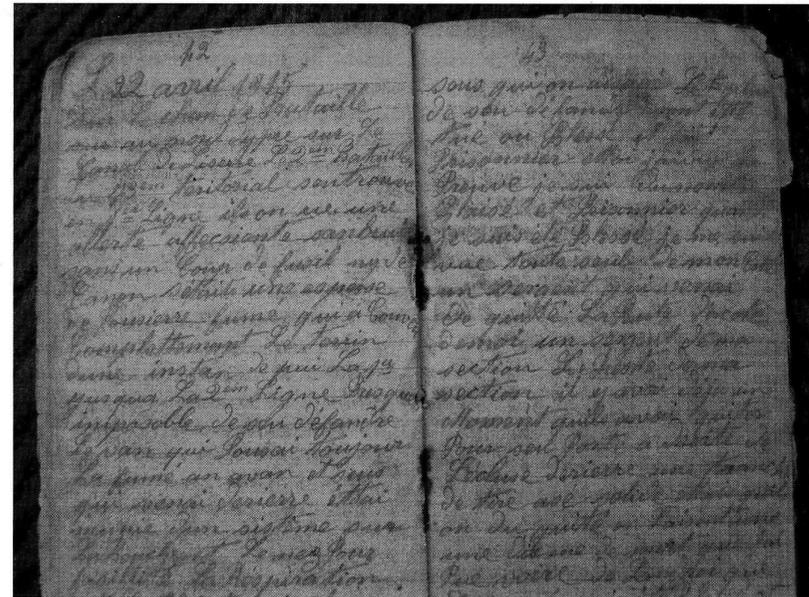
Carrefour de la Rose à Boezinge et calvaire

fallait. On a bien mangé. On parle de dormir, un somme, tandis que quelqu'un monte la garde. D'autres lisaient le journal que le vélocipède du colonel venait d'apporter aux sous officiers et aux soldats. Il ne manque de rien. Ici même quelques chaises pour nous asseoir, enfin moi je me couche sur mon sac (triste rêve).

ALERTE DU 22 AVRIL 1915 AU NORD D'YPRES

Alerte au nord d'YPRES par une bombe asphyxiante le 22 avril 1915, dans mon petit sommeil, écoutant la causerie de mes camarades, quand tout à coup, j'entends aux armes, les tranchées sont toutes couvertes de

fumée, fumée couleur de souffre qui marchait le long des tranchées comme une poussière qui se lève le long d'une route avec le vent et c'était bien le vent qui conduisait cette poussière et qui nous suivait couvrant tout le terrain, coupant la respiration de tous ceux qui respiraient une gorgée. Pas moyen de respirer, il y en a qui restent sur place et d'autres qui se retirent sans pouvoir se défendre ni même faire la place à cette poussière que le vent poussait sur nous. Cette attaque était bien déclarée sans un coup de canon ni coup de fusil. Ma section était un peu derrière la première ligne. Aussitôt, je saute sur mon sac je comptais me porter sur la ligne mais



Page du carnet, le 22 avril 1915

tous les camarades ainsi que les sous officiers qui étaient avec nous, ils ont passé le canal. Moi je me suis défendu trop longtemps. Je restais le seul de ma section quand j'ai vu que tous étaient passés de l'autre côté. J'ai traversé à mon tour sous la pluie des balles, je n'ai rien eu. Je m'abrite contre une fausse tranchée. Le sergent Paul QUEFFELOU était derrière moi et un peu de côté gauche. C'était le seul qui restait de ma section et quand j'ai senti que personne ne tirait à côté de moi, je donne un coup d'il derrière moi. Il n'y a plus personne. Je n'étais pas encore blessé et j'ai essayé d'attraper une autre tranchée, mais les canons et les balles tombaient de tous côtés au moment où je sautais. Je reçois quelque chose à la tête qui m'a fait faire une culbute. Je me redresse encore une fois croyant me défendre, mais aveuglé de sang et déjà enfermé des deux côtés, je suis forcé de déposer les armes et de demander grâce. Un infirmier de la bande qui venait sur moi, voyant ma blessure, m'a tout de suite fait un pansement pour arrêter le sang. Pendant ce temps, un blessé allemand vient tomber à côté de moi et qui a été soigné. Ensuite, on nous conseille de rester dans le fond du boyau car le plomb était à bon marché dans ce coin. Le camarade parlait très bien le Français et me donne du café à boire, le goûtant lui même en premier. Merci...

Le 22 avril 1915, sur le champ de bataille, au nord d'YPRES, sur le

canal de l'YSER. Le 2e bataillon du 73e Territorial se trouve en première ligne. Il y a eu une alerte asphyxiante sans bruit, sans un coup de fusil ni de canon. C'était une espèce de poussière fumée qui a couvert complètement le terrain d'un instant depuis la première et deuxième ligne. Presque impossible de se défendre. Le vent qui poussait toujours la fumée en avant et ceux qui venaient derrière étaient munis d'un système sur la bouche et le nez pour faciliter la respiration et le vent qui chassait la fumée devant eux et la poussait vers nous. Ceux qui ont essayé le plus de se défendre ont été tués ou blessés et fait prisonniers. Moi, j'ai vu la preuve, je suis du nombre blessé et prisonnier. Quand j'ai été blessé, je me suis vu tout seul. De mon côté, un sergent qui venait de quitter la butte d'à côté de moi, un sergent de ma section. Le reste de ma section, il y avait déjà un moment qu'ils avaient quitté pour se poster à droite de l'écluse, derrière une tranchée de terre assez solide mais qu'ils ont du quitter en laissant une dizaine de morts que j'ai pu voir de l'endroit où j'ai été blessé et soigné.

Blessé et soigné par un infirmier allemand. Mais je n'ai pas pu aller les reconnaître, ils n'étaient peut-être pas tous de la section, c'est ce que je souhaite. Étant soigné par un infirmier allemand et d'avoir un blessé à côté de moi, je ne tenais pas à m'exposer d'avantage aux balles et aux obus. L'infirmier nous fait cou-

cher dans un boyau un peu abrité des balles, mais voyant que nous étions en grand danger d'attraper d'avantage, il nous ramène en arrière jusqu'aux lignes allemandes. On traverse en plein champ et plein jour sous les balles et mitrilles. Nous n'avons rien eu et pourtant je m'en foutais un peu quand je me voyais traverser cette ligne. Arrivé à la ligne allemande, nous avions des loris montés sur des rails et des matelas pour porter ceux qui ne pouvaient pas marcher. On nous conduit directement au poste de secours. On nous fait un pansement par un médecin, c'était un poste bien installé, une baraque construite spécialement sans plancher de dessous et des lits même à double étage. On prend ensuite le nom et adresse de tous les blessés. Ensuite, on demande les hommes qui voulaient manger. Ceux qui ont faim, on leur sert de la soupe d'une espèce de riz ou je ne sais pas trop quoi ce que, c'était, du café et moi je ne demande qu'un lit pour me coucher.

On me donne un quart de café, le médecin me fait coucher sur un matelas, un traversin, deux couvertures, il y avait bien cinq mois que je n'avais été si bien couché. Mais malgré tous les soins, je ne pouvais dormir. Ce n'était pas la souffrance qui m'empêche de dormir. Ce n'était pas la souffrance qui m'empêche de dormir mais des soldats du 73e et 74e qui avaient subit le même sort que moi ou d'avantage. Ils se plaignaient beaucoup, surtout ceux qui avaient

été asphyxiés par cette fumée dont j'avais bien goûté ma part. Mais comme bonheur, j'avais quelque chose dans mon bidon qui m'a coupé un peu ce poison violent, mais les amis ne pouvaient respirer, montraient une grande souffrance. Il y en a qui ont dû mourir sans être blessés autrement. J'ai vu la preuve. Il y en a un du 74e qui a été descendu à GENT-SAINT-PETER qui ne donnait plus signe de vie et il n'avait rien que l'asphyxie. Je commence maintenant à partir du poste de secours. Le 23 mars, nous prenons le train à STADEN à environ 22 kilomètres du BOIS DARISME. C'était un train départemental qui nous conduit à ROULERS. Là, nous prenons la grande ligne qui nous conduit à GENT SAINT PETER, par la gare suivante LICHTERVELDE, TIELT, AARSELE, WONTERGEM, GRAMMONT, DEINZE, SAINT DENIS-WESTREM;

GENT SAINT PETER, ville très importante, il y avait un tramway électrique. Le canal nous paraît très bien installé. Nous arrêtons un moment, on a eu du pain et du café, la nuit vient et nous sommes dans des wagons à bestiaux, la porte est fermée et je ne peux rien voir jusqu'à BRUXELLES. Nous passons par la ligne au nord de la ville. On traverse sur le pont du canal qui passe au centre de la ville en sortant de la ville, on passe dans un bois, ensuite un quartier de jardinage, fleuriste, il y a une grande étendue

de serres, ensuite une forêt de sapins, nous arrivons à ATTI-GNIES, ensuite NAMUR, la province de NAMUR, pays montagneux et rocheux, d'une hauteur immense. Partout usines, carrières, mines que j'aurai bien voulu visiter en passant mais on était bien gardé. Nous arrivons à HUY, une petite gare, ensuite nous traversons le canal. Le gardien me dit que c'est le Rhin. Pays toutes usines, fonderies de toute sorte. Nous arrivons à LIEGE à la Gare Nord Belge c'était marqué GANT. Le train ne va pas plus loin. Nous sommes au sud-ouest de la ville, nous allons sur VERVIERS, ville assez importante de 95 000 habitants environ, dernière ville belge. Il y a encore quelques bourgades pas très importantes. Nous arrivons AIX LA CHAPELLE, la première ville allemande. On nous sert la soupe à l'orge, du pain, un peu de saucisse, du café, voilà la deuxième nuit qui vient sur nous et nous changeons de train pour aller à WESEL. Nous sommes dans des wagons à couloir très bien assis, je dors un somme. Arrivée à WESEL le 25 avril, à 6 heures du matin. On débarque pour l'hôpital Lazarette n° 2 où nous prenons un bain et on nous donne les effets de l'hôpital prisonnier. Les médecins font les pansements, un flamand qui connaît très bien le Français et l'allemand prend les noms et tous les renseignements voulus pour transmettre au bureau d'entrée.

Notre séjour à l'hôpital de WESEL à Lazarette n° 2, entré le 25 avril et sorti le 6 mai 1915. Nous étions dans le grand lycée de WESEL. Moi j'étais dans la salle de gymnastique où nous pouvons nous exercer aux anneaux et presque tous les agrès. Mais il n'y a pas beaucoup d'entre nous qui pouvons faire de la gymnastique, il y en a qui ont un bras démolé, d'autres une jambe, d'autres les reins, enfin, dans un hôpital, chacun a son infirmité. Moi aussi j'ai la mienne mais heureusement ça ne durera pas longtemps. J'ai commencé par faire des exercices aux agrès et je demande ma liberté pour aller au camp voyant la nourriture que nous avons. Je voulais aller voir les camarades et comme j'aime toujours le grand air, je croyais être mieux et, dieu merci, je suis placé avec les camarades du 31e d'Infanterie de Marine de CHERBOURG qui sont en grand nombre de la Bretagne.

Avec eux jusqu'à ce jour 14 mai. Je n'ai pas à me plaindre, je suis ici parmi des hommes de tous métiers, ils font des travaux de patience avec du bois principalement, tel que cuillères, fourchettes, tabatières, sabots, encadrements, aéroplanes, pipes, tout un travail soigné.

TENUE ET CONSIGNES DU CAMP

Réveil à 5h30. Rassemblement pour les corvées à 6 heures 30. Corvées extérieures et exercice pour les... jusqu'à 10 heures. Le matin,

gymnastique pour les volontaires de 5 à 6 heures du matin avant le café. La soupe à midi et demi, ce qui fait 11 heures et demie. Les pendules sont toujours en avance. On recommence les corvées à 2 heures de l'après-midi, épluchage des pommes de terre, des rutabagas et des carottes, il faut tout de suite après le café du matin et après la soupe du midi. Les éplucheurs de ces légumes sont exemptés autre qu'à l'intérieur du camp. L'appel du soir à 9 heures, défense de sortir de la baraque avant 9 heures?

Éclairage électrique dans tout le camp toute la nuit. Les cartes et les lettres sont écrites les jours indiqués et déposées à la salle et par paquets et par baraque. Les correspondances sont supprimées jusqu'à huit jours et même les colis, ce qui fait perdre beaucoup de pain après un si long voyage; Cette loi martiale était assez sévère nous dégoûte plus que toute autre mesure. Malgré notre travail qui n'est pas dur, il est trop dur pour nous. Pour nous, la nuit de captivité est plus dure que tous les travaux

LES MARCHES DU CAMP

Nous avons le marché militaire dans le camp. Chacun tue l'argent comme il peut, nous vendons notre tabac pour du bon pain. Bien souvent, celui qui donne son pain pour avoir du tabac, il aurait plutôt besoin de deux rations car je peux assurer que notre ration de pain n'est pas assez pour un homme bien portant. Malgré qu'il n'est pas

bon et encore plus vilain qu'il est mauvais. Comme légumes, pommes de terre, carottes, rutabagas. La ration est assez forte, très peu de viande, un peu de margarine. Le matin, la ration de café est assez forte, sans sucre, boisson de la journée: de l'eau bouillie sur le marc de café, boisson très saine pour les alcooliques s'ils ne sont pas d'avance. Nous avons aussi une cantine qui est ouverte une heure le matin au moment de la soupe et le soir idem. Nous pouvons acheter quelques boîtes de conserve en payant très cher et quelques canettes de bière et bien des affaires, exempté de pain, nous le pleurons toujours, ceux qui ne touchent pas de colis. Nous avons dans ce moment les Russes qui ne touchent rien. Ils viennent dans notre baraque et dans les boîtes aux adresses, ramassent les bouts de pain moisies des colis et des choses que les chiens ne mangeraient pas et moi je serais de même si je n'avais pas mes camarades bretons qui me soutiennent toujours. Enfin voilà que je n'ai pas d'argent, pas de tabac, comment faire. Il faudra faire le nécessaire pour en avoir. Je suis rendu à 43 ans et je suis fort sur le tabac ou du moins très habituer. Mais je fais une réflexion, je vais faire opérer le jour et pendant ce temps, je perdrais peut-être l'habitude de chiquer. Le 17 au matin, je vais à Lazarette pour me faire opérer la joue gauche. L'opération est faite, je n'ai pas beaucoup souff-

fert tandis que je voyais les camarades qui étaient en nage de sueur pour les mêmes opérations, enfin je crois que l'opération est bien réussie. Le 27, il va faire découdre l'incision et pendant ce temps, exempt de service. Même, je ne fais aucune corvée, le médecin qui m'a opéré a fait constater que j'étais facile à guérir que j'avais le sang très pur malgré l'hiver que je venais de passer aux tranchées et ce qu'il y a de vrai, c'est qu'au bout de huit jours, je suis complètement guéri. La cicatrice bien refermée. Mais malheureusement, l'habitude du tabac ne passe pas aussi vite. Mais ici les mauvaises habitudes ont le temps de passer.

J'ai fait une réflexion sur mon temps passé, jusqu'à l'âge de 43 ans. Je disais que j'aimerais mieux me passer de pain que de tabac. Mais maintenant, je dédie cette parole assez idiote. Je donnerai bien mon tabac pour avoir du pain, même pour avoir du pain noir. Ici, les boulangers de pain blanc sont en grève et les autres sont coulés. Je suis venu trop loin dans ce pays, je suis venu plus loin que le pain. Mais hélas, le 22 avril 1915, on m'a fait prendre cette route qui va plus loin que le pain, on a fait le tour de la Belgique pur me faire voire ce chemin.

Le 11 juillet 1915, nous apprenons qu'un communiqué de Londres est donné au roi Guillaume, c'est quelque chose que je ne connais pas mais quelque

chose en vue de l'Amérique et qui ne paraît pas brillant pour les allemands. Nous avons aussi des rapports depuis le 9 et 10 juin qui paraissent tout à fait à notre avantage mais cela n'a pas l'air de décourager la population allemande. Ils sont guerriers dans l'âme malgré les privations qu'elle supporte en vue de nourriture et bien autre chose de puis le mois de janvier. Ils sont tous résignés, comme le soldat, surtout le pain. Nous aussi, on est aussi au régime qui n'est pas brillant du tout, au plus vite que ça finisse. Le 5 juillet 1915, les hommes de profession libérale sont réunis une cinquantaine par baraque pour changer de camp, on ignore pour quel motif, car je vois là presque tous ceux qui n'ont pas d'ampoules aux mains, ni même de durillons. Leur existence n'a été beaucoup à plaindre jusqu'à maintenant. Il ne reste plus que les malheureux travailleurs qui sont bons pour tous les travaux et resserrer mes boyaux comme nous avons l'habitude. Nous avons passé la visite pour aller travailler, nous devons bientôt quitter le camp. Tout homme valide doit gagner le double de ce qu'il mange et faire venir des colis pour ne pas crever de faim. Fait à TRIEDRICK, le jour du pardon de Guingamp, sur mon lit de camp.

Le 7 juillet 1915, nous partons au travail comme cultivateur, nous faisons partie des corvées de « COEFELD », mais nous restons dans la

commune de VELLER, logés dans une usine de menuiserie, charpente, tourbière. Notre corvée est de 250 hommes, nous couchons dans des lits de trois étages, des hamacs. Le travail est le défrichage des forêts marécageuses. Beaucoup d'entre nous, cela ne nous convient pas beaucoup mais il faut gagner la choucroute et l'orge que nous mangeons, notre bouchée de pain. Nous faisons 13 ou 14 kilomètres par jour pour le trajet que nous faisons. Pour le soir, nous ne pouvons nous traîner tellement on est faible (fait le 14 juillet)

Le 20 août 1915, on nous annonce la prise d'une forteresse russe. Fait prisonnier. 80 et quelques milles des canons 97, mais nous croyons que c'est l'emprunt de 10 millions qu'il faut couvrir ces jours-ci et que le grand canard s'envole.

Le 21 août, nous apprenons que la Hollande est en guerre.

Septembre, très peu de nouvelles.

Le 22 mars 1916, nous changeons de corvée. Un petit voyage de chemin de fer, nous éloignons de la frontière hollandaise. On se rend à LIMBERGEN où nous avons une chambre préparée pour les hommes dans un hôtel, mais cela ne nous avance pas beaucoup car notre porte-monnaie n'est pas bien garni et tout est cher, mais malgré tout, nous commençons par boire un coup, il y a juste un an que je suis prisonnier et je n'ai pas bu du... Mais je n'ai pas changé une goutte

ne me fait pas de mal ou du moins je crois que ça me fait du bien malheur du porte-monnaie. Le 23 mars, nous sommes repartis par petits groupes pour aller dans la ferme où nous sommes gardés par des civils ou des sentinelles. Les patrons ne sont pas trop exigeants mais le travail me semble dur car dans l'autre corvée, je ne travaillais pas beaucoup mais notre nourriture était des plus triste que je pourrais compter. Enfin, si cela a l'air d'aller un peu mieux et à l'avenir, je pourrai constater que c'est... C'est encore nouveau mais cette plaine me fait penser à mes enfants et à ma vieille Marie plus que jamais, hélas.

Je suis rendu au camp quittant une bonne place pour mes camarades qui sont déjà en Hollande et moi je suis ici à manger des rutabagas. C'est fini, le 29 décembre 1917, je suis parti pour une autre corvée.

Le 29 décembre 1917, je suis rendu à OESBORNE, c'est une corvée qui travaille à faire une ligne de chemin de fer mais je vais travailler dans la culture. Je suis rendu chez Madame veuve Voigt à OESBORNE, une pauvre maison de Westphalie. J'ai perdu beaucoup en échange mais c'est égal, on voit du pays, mais pas un beau pays, pays de mines, de charbon entre la province du Rhin et de Westphalie. Ma lettre du 15 janvier, j'ai fait la leçon à ma vieille Marie.

J'ai quitté cette corvée le 10 décembre 1918. Pour mes cama-

rades qui se sont évadés et moi qui ne pensais pas moins, mais pris à temps et conduit à temps où je suis resté jusqu'au 29 décembre 1918 et je suis dirigé vers ALLTRINGSOM, donc je vais encore travailler dans la culture. Me voilà dans un village Desborn Chez une veuve, mais mal tombé cette fois. Tout laisse à désirer et beaucoup, nous craignons encore plus mal. Je reste surtout que nous parlons toujours de l'échange des vieux prisonniers encore aujourd'hui mais nous parlons sérieusement.

Fin du carnet de notes.

Il est inutile de rappeler la force (un peu comme un vaccin) de ce type de témoignage. Pourquoi ?

Il est courant d'entendre dire : « le passé, le passé, ce qui m'intéresse c'est l'avenir ? » Soit ! Mais ces personnes savent-elles pourquoi elles sont libres ? Etre libre, c'est d'autant plus précieux que la paix est en péril aujourd'hui dans certains pays. Soyons des acteurs actifs de la paix, cultivons la compréhension. Que le courage et l'abnégation de Jean Marie et ses compagnons d'armes nous obligent à renforcer notre détermination, à conforter sans relâche la réconciliation des nations de notre monde.

ROLLAND Jean Paul



Tubes-lanceur de gaz

LES VICISSITUDES DE RENÉ LE BOURHIS, DIT BRINDAMOUR, SOLDAT DE MARINE CALLACOIS EN 1706

Préface.

En janvier 1707, une affaire de police vint troubler dans toute sa quiétude la petite cité de Callac, groupée autour de sa place du Martray, sa cohue⁽¹⁾ et sa chapelle sainte Catherine. Un soldat de marine, sorte de sergent recruteur, né à Callac, de retour en décembre 1706 de ses lointaines campagnes aux Indes, permission en poche, profita de son congé pour revoir son pays natal, ses parents et amis, et veiller à ses affaires de famille.

La fin de son congé approchant, il en profita le mercredi 6 janvier 1707, jour du marché, pour célébrer sa fin de congé et son prochain retour à Brest. Ayant invité plusieurs de ses amis à l'auberge de François Guénégo, dans laquelle ils partagèrent quelques bouteilles de cidre ; une soirée plutôt bien arrosée comme cela se conçoit pour un soldat de marine. Pour agrémer cette rencontre et donner un air de fête à la réunion, il avait invité un sonneur de bombarde de ses amis, Pierre Morvan. Ils firent, sans aucun doute, quelques tapages et vacarmes devant l'auberge « Le Cheval Blanc » en voulant donner une aubade.

Cette auberge, tenue par François Le Baron, recevait ce soir-là plusieurs personnalités d'importance, dont le sénéchal de la juridiction de Callac, Guillaume Floyd. Ce dernier personnage craint et redouté, dérangé par ce tumulte, sortit avec trois autres personnes et qui s'en prirent violemment au groupe bruyant. René Le Bourhis, voulant défendre le sonneur de bombarde, se vit frapper de plusieurs coups de plat d'épée par le sénéchal ; et de plus, confisquer par le même homme, son chapeau, son épée et de son justaucorps.

Comme il devait rejoindre Brest le lendemain. Il entra dans l'auberge de François Le Baron afin de réclamer chapeau, épée et justaucorps⁽²⁾. La dispute reprit et le sénéchal, jugeant que l'affaire avait assez duré, fit saisir par ses sergents avec une certaine rudesse, René Le Bourhis et deux de ses compagnons, puis les enfermèrent dans la prison de Callac, bâtiment attenant aux halles. Le sénéchal garda les clés de la geôle et nos trois malheureux restèrent dans cette situation jusqu'au vendredi soir, sans secours, ni assistance.

(1) Emprunt au breton : kro'hu, koc'hui = halle.

(2) Vêtement masculin serré à la taille, mini de manches, de forme longue un peu évasée du bas, qui fut d'abord utilisé dans le costume militaire.

Biographie succincte de René Le Bourhis, dit Brindamour.

René Le Bourhis, fils du sergent⁽³⁾ de la juridiction François Le Bourhis et Marie Jeanne Hervé, naquit vers 1682. Il avait donc environ une vingtaine d'année au moment des faits. Il était neveu et filleul du procureur fiscal de la juridiction de Callac, Maître René Soreau, également sénéchal de plusieurs juridictions : La Rochedroniou, Keranlouant, Kergadou, Coatrescar et Le Brunaut. Ce personnage demeurait au manoir de Lesmabon en Duault et c'est dans ce lieu, chez son oncle, que René Le Bourhis passait son congé.

Le procureur fiscal Soreau venait de prendre la ferme⁽⁴⁾ des Dîmes en 1701, succédant à son beau-père Thomas Gallet, fermier en 1686. Ses rapports avec le sénéchal Guillaume Floyd, successeur de son père Julien Floyd⁽⁵⁾, d'une famille d'origine écossaise, n'étaient pas au beau fixe et il régnait même une certaine antipathie entre ces deux fortes personnalités.

La plainte de René Le Bourhis le vendredi 8 janvier 1707.

René, dans l'obligation impérative de rejoindre sa formation à Brest, donnait procuration à son oncle René Soreau afin qu'il porta plainte



Scène de cabaret - Olivier Perrin.

contre le sénéchal Guillaume Floyd pour l'avoir enfermé en prison sans aucun jugement. Puis, il se rendit à Carhaix consulter le chirurgien royal Julien Montfort, rue du Fil, se plaignant de ses blessures.

Certificat.

« Le 8ème janvier 1707, Julien Montfort, chirurgien royal, juré et receu, résident à Carhaix, rue du Fil, certifie avoir visité le soldat de marine pour le service du Roy, selon qu'il me l'assure et luy ai remarqué une contusion considérable située sur la région de la ratte tendant à guérison, de plus avoir remarqué à l'endroit et au-dessus de l'os sqameux dextre quantité de cheveux arrachés avec une mollesse en cette partie de la peau, et dit ledit Bourhis avoir depuis ses maltraitements, grande douleur de tête et « aussy un brisement de tout le corps », particulièrement au côté gauche et vers les reins, que c'est avec peine qu'il a

(3) Officier de justice subalterne, chargé de signifier les actes de procédure et de mettre à exécution les décisions de justice.

(4) Convention par laquelle le propriétaire d'un droit en abandonne la jouissance à un tiers, pour un temps et un prix fixés. Cette convention était donc attribuée par le seigneur, en l'occurrence l'abbé du prieuré de Sainte-Croix de Quimperlé, au procureur fiscal sous le contrôle du sénéchal.

(5) Voir "Pays d'Argoat" n°35 de 2001 (Joseph Lohou).

pu venir à Carhaix pour s'y faire visiter et médicamenter. « Tout ce que dessus paroist estez faites par instruments contondentz et thuméfians comme coups de pieds, de poing, et prises aux cheveux ou autres faisant pareil effectz. »

Il appartient pour traicementz et médicamentementz la somme de trois livres, estant obliger d'aller deux fois par jour le visiter et y mettre onguentz et emplâtres et cela en la demeure du sieur Clairjour, hôte de la « Perruque » ...

Julien MONTFORT »

Cette visite, comme le souligne et constate le chirurgien Julien Montfort dans le certificat ci-dessus, était vraiment nécessaire et les coups portés par le sénéchal étaient bien réels.

La préparation de la défense.

En arrivant à Brest, quelques jours plus tard, René se fit délivrer par son chef de corps, le 17 janvier 1707, un titre de congé et un certificat de recrutement :

« Congé et certificat accordés à René Le Bourhis, soldat de marine, par Monsieur d'ATTELAN de Norcy, son capitaine, qui avait sûrement plus d'aptitude au commandement et au manquement du sabre d'abordage qu'aux règles de grammaire...

1- « Nous, lieutenant de vaisseaux et capitaine d'une compagnie franche de la marine, avons donné congé à René Le Bourebise dit Brindamour, soldat, daler che lui à Calaque pour vacquer à

say aaffaire pendant le mois de désambre 1706 »

2- « Je sertiffie que jay donné une permission de depuis le mois de désembre dernier à René Le Bourhis dit Brindamour, soldat de ma compagnie pour aller che luy et pour y tacher di faire quelque bons hommes pour rendre ma compagnie complètes ne pouvant choisir un soldat plus chage que luy et qui soit de melieure conduite et plus attendu à me faire des soldats degre agrés en foy de quoy nous luy avons donné le présan certifficat pout luy servir ce que de raison ».

« Fait à Brest, le 17 jeanvier 1707 ».

Signé : D'ATTELAN de Norcy

L'enquête de renommée à Duault en janvier 1707

René Soreau, habitant du manoir de Lesmabon, fait intervenir Yves Guillerm, curé de la paroisse sous l'autorité du recteur de Crechriou, le 9 janvier 1707 :

« Je, qui soussigne, Yves GUILLERM, curé de la paroisse de Duault, certifie et rapporte à qui il appartiendra, avoir publié et banni à haute et intelligible voix, en langage breton, au prône de ma grand messe, ce jour, sur le réquisitoire de René Le Bourhis, soldat de marine pour le service de sa Majesté.

S'il y avait quelqu'un dans la dite paroisse qui aurait lieu de se plaindre du dit Le Bourhis, et s'il lui aurait vu faire quelques actions mauvaises, sur quoi les

dits paroissiens, au nombre qu'ils étaient en la dite église, dirent tous que depuis le peu de temps qu'il demeura au manoir de Lesmabon, qu'ils l'ont vu venir au bourg à la messe, fêtes et dimanches, sans jamais lui avoir vu faire la moindre action, que celle de la connaître pour un très bonnête garçon et fort sage. Lesquels paroissiens présents m'ont prié de faire le présent certificat, et de lui délivrer au dit Le Bourhis présent, pour lui valoir et servir ainsi qu'il appartiendra. »

Fait au dit bourg de Duault, ce jour 9ème janvier 1707.

Yves GULLERM, curé de Duault. »



L'affaire présentée devant la Jurisdiction de Carhaix.

Conseillé par son oncle, le procureur fiscal René SOREAU, l'affaire est présentée devant les juges royaux de la Jurisdiction de Carhaix, juridiction supérieure à celle de Callac, les 10 et 12 janvier 1707. Le choix de cette juridiction devait permettre au plaignant d'échapper à l'influence de son agresseur, le Sénéchal Guillaume FLOYD, et de sa juridiction, entièrement sous son influence néfaste.

Mais c'était compter sans les relations amicales entre les deux juridictions, celle de Carhaix, et celle de Callac. Le Sénéchal Jean RAGUI-

DEAU transmis l'affaire au Procureur général de la province à Rennes.

« au lieu de statuer sur les dites charges et informations de tel décret que le crime le requiert contre le Sénéchal de Callac et autres ses complices, le Sénéchal de Carhaix pour éluder en faveur des accusés l'aurait renvoyé le 22 janvier 1717 en la Cour de Rennes...

En mars 1707, Bernard LE CLAVIER, le Procureur général de Rennes faisant droit à la requête de BOURHIS, enjoint et fait commandement à la juridiction royale de Carhaix de statuer sur les charges et informations et »de rendre bonne et briefve justice » au suppléant jusqu'à la sentence définitive à peine de dommages et intérêts.

La procédure est enfin introduite le 14 mars 1707 à Carhaix, mais René SOREAU qui suit de près l'affaire, se plaint maintenant des négligences et des délais du greffier M^o Jean SENANT qui semble avantager le sénéchal FLOYD.

Le monitoire⁽⁶⁾ et le jugement.

En septembre 1717, Monseigneur François Hyacinthe de PLOEUC, évêque de Cornouaille à Quimper, fait parvenir à la cure de Duault sous forme de monitoire, la plainte

du soldat de marine, René LE BOURHIS, mineur « autorisé » de Maître Jean de la ROCHEHUON, son tuteur. Ce monitoire, fut lu au prône de la grand messe en l'église de Duault par le curé Yves GUILLERM. A deux reprises, une première fois le 20 octobre et une seconde fois le lendemain qui ne donnèrent aucun résultat, personne ne donna son nom. Enfin à la troisième lecture, sept personnes se décidèrent à témoigner à Carhaix :

Guillaume CABELLEC, un laboureur de Botmel âgé de 30 ans qui dépose qu'il n'a aucune connaissance des faits, sinon que Louis LAOUR lui a reporté qu'il avait tout vu et que le sénéchal avait donné quelques coups à René LE BOURHIS...

Louis LAOUR(LALLOUR), valet du fournier⁽⁷⁾ de Callac, 16 ans, a vu BOURHIS entrer chez GUÉNÉGOU avec MORVAN pour y boire une bouteille de cidre. Lorsqu'ils sortirent, le sénéchal, accompagné de François LE GALL et Joseph CHENEL, dit CHAMPAGNÉ, vinrent de la maison de BARON, autre hôte, maltraita MORVAN, le blessa au bras, et donna à BOURHIS plusieurs coups d'épée. Puis le dit CHAMPAGNÉ traîna BOURHIS par les cheveux et lui cassa son épée...

Guillaume LOHOU, laboureur âgé de 64 ans, dépose n'avoir

aucune connaissance des faits..

Claudine HÉRISSE, femme de Michel AUDREN, âgée de 50 ans, la servante du BARON, hôte de Callac, remarqua René LE BOURHIS proche de la demeure du BARON qui demandait son épée et son chapeau et vit qu'on lui jeta son chapeau de chez BARON, sans savoir par qui...

François MAUVIEL, marchand de 25 ans, dépose que le premier mercredi de janvier, vers 7 ou 8 heures du soir, il entendit Pierre MORVAN jouer de la bombarde, lequel lui dit : « Je vais donner une sérénade à mon compère le BARON ». Puis, il entendit René LE BOURHIS demander son épée et son chapeau qui lui furent jetés par une fenêtre de la maison de BARON. Il entendit une voix qui dit au BOURHIS : « Tient les voilà, le Roi te fait grâce ».

Louise GUÉNÉGOU, fille de Jan GUÉNÉGOU, âgée de 16 ans, dépose qu'un jour passant près de la halle, elle remarqua le sénéchal donner un coup à René LE BOURHIS et l'emmener en prison.

Yves MAUVIEL, marchand de 24 ans, dépose comme son frère François au sujet du chapeau et de l'épée. BOURHIS ayant ramassé son épée, dit tout haut : »sacré, la lame de mon épée est cassée ». Il apprit le lendemain l'emprisonnement de BOURHIS et déclare : « ne lui avoir jamais vu faire aucun mal ».

(6) Lettre adressée par l'autorité ecclésiastique aux fidèles leur enjoignant, sous peine d'excommunication, de dénoncer tous les faits répréhensibles dont ils ont connaissance?

(7) Ouvrier qui travaille au four à pain.

Épilogue.

Les décisions de justice rendues en novembre 1707 ne nous sont malheureusement pas connues et restent enfuies dans les profondes archives de justice de la juridiction de Carhaix aux archives du Finistère.

FLOYD et ses complices durent certainement payer une légère amende pour ces faits sans préjudice pour le soldat BOURHIS.

Et que penser de Guillaume FLOYD, le sénéchal de Callac, qui expédiait à tort et à travers les braves gens en prison pour une simple beuverie et une joyeuse sérénade sur la place du Martray.

Et que devint notre soldat de marine Brindamour au service de sa Majesté, après toutes ses campagnes au bout du monde ?

Par un heureux hasard, 11 années après son enfermement et son affrontement judiciaire avec le sénéchal Guillaume Julien FLOYD, nous le retrouvons à Callac chez son oncle et parrain, René SOREAU. Ce dernier n'était plus procureur fiscal à Callac mais sénéchal de Carnoët, il demeurait à Callac dans son auberge « Le Cheval Blanc » de la place du Martray.

Le 18 mai 1718, René LE BOURHIS, maintenant âgé de 36 ans, était, ce jour-là, occupé à ranger le bois de l'auberge, lorsqu'il fut témoin d'une dispute entre deux

ménagères autour du puits de la place, la Demoiselle Jeanne DOUALLAN, épouse de Vincent THOMAS et Louise LE GALL, épouse de M^o Jean VAUCHEL.

Devant la Cour de Callac, présidée par le sénéchal FLOYD et assisté du procureur M^o François JEAN, René LE BOURHIS répondit en tant que témoin. Son témoignage signé ne prit parti, ni pour l'une, ni pour l'autre ménagère ; cela restait pour lui « deux mégères se cherchant pouilles».

René Le Bourhis



Puis, sans raison apparente, notre René LE BOURHIS, disparu de Callac et de sa région, vraisemblablement resté célibataire, attiré depuis sa prime jeunesse par l'appel du large...

Joseph LOHOU (novembre 2006)

Sources

Archives du Finistère. Cote H. art. 162 (Carton)

Bulletin Archéologique du Finistère – Tome XXX (Mémoires) – 27.

Abbé Antoine Favé.

AD22- série E- série B- art. 215- Procédures civiles.

Le fonctionnement de la minoterie : *les différentes machines et leur rôle*

Il est d'abord nécessaire de distinguer les céréales secondaires du blé.

Les sacs de céréales secondaires (généralement l'avoine, l'orge et le blé noir, le seigle n'étant pas considéré comme faisant partie de ces céréales car il servait à faire le pain) une fois pesés, montaient par une trappe à l'aide de deux cordes : une petite sur laquelle on tirait et une plus grande qui remontait les sacs (système de la poulie). Arrivés au premier étage, le meunier vidait les sacs dans la meule destinée aux céréales secondaires, laquelle broyait les grains et la mouture descendait au rez-de-chaussée grâce à un système de couloir en bois formé de couronnes en fonte avec des trous dentés en bois car le bois et la fonte ne s'usaient pas, le couloir partait du milieu de la meule et aboutissait dans un ensachoir. La mouture ainsi obtenue s'appelait la mangeaille destinée aux animaux (cochons, poules...).

Quant au blé, le meunier pesait les sacs de façon à donner aux paysans leur compte en farine et en son, puis il remplissait de grains un gobelet gradué pour connaître la répartition farine-son. Les proportions diffé-

raient suivant les grains : pour du bon grain, il donnait 70 livres de farine et 30 livres de son : « au premier coup d'oeil, je savais comment était le grain, je voyais tout de suite combien de farine le grain pouvait donner, c'était mon métier ». De toute façon, il y avait toujours plus de farine que de son parce qu'il était plus léger.

Ensuite le grain, vidé dans la trémie d'engrainement, montait par un élévateur qui partait du fond de la trémie (environ un mètre de profondeur) et atteignait le toit de la minoterie. L'élévateur rejetait alors le grain dans le boisseau à blé sale (d'une capacité de 5 000 kg) situé au deuxième étage ; de là, le grain descendait au premier étage et passait :

- dans un trieur pour être nettoyé,
- dans un émetteur (tapis en métal remuant sans arrêt de façon à séparer les grains),
- dans un trieur à graines rondes (servant à enlever les impuretés contenues dans les grains telles que les « pis logod » (les pois de souris, sortes de pois noirs qui étaient très recherchés pour la nourriture des oiseaux en cage et qui étaient vendus à une usine, pendant la guerre, pour faire de l'huile),

- sur un tapis aimanté pour retirer le fer telles que les pointes souvent),
- dans les batteuses et brosses à blé équipées d'un ventilateur qui aspiraient la poussière, cette dernière s'évadant à l'air libre par un conduit situé derrière le ventilateur et transperçant le mur.

Le grain redescendait ensuite au rez-de-chaussée et s'engouffrait dans un trieur à graines longues puis dans un épierreur. Il remontait à nouveau tous les étages par un autre élévateur qui le jetait dans une brosse à blé, au troisième étage. De là, le grain allait s'entasser dans un boisseau à blé propre cette fois et également d'une capacité de 5000 kg, au troisième étage, puis repassait au premier étage dans une brosse à blé équipée d'un distributeur qui envoyait le grain dans un granulaturier qui, comme son nom l'indique, transformait le blé en granulés c'est-à-dire en grain moulu de façon grossière.

Cette mouture revenait encore au rez-de-chaussée où un élévateur la remontait jusqu'au plansichter de 1,50 m de haut et qui ne touchait pas le sol situé au troisième étage. Il s'agissait d'une espèce de grande caisse en bois composée de 26 tamis de différents numéros, en soie. Cet appareil oscillait sans arrêt, suivant un mouvement circulaire et la mouture (sortie du granulaturier) était donc tamisée. On obtenait alors de la farine au fond du dernier tamis, de la farine plus grossière, de la

semoule, du son fin, du son plus gros...

Ensuite, la farine redescendait au premier étage, passait dans un broyeur à cylindre, retournait au rez-de-chaussée et était à nouveau élevée jusqu'au plansichter pour être blutée une seconde fois. Puis la farine tombait dans un accélérateur de mouture au rez-de-chaussée. Cet appareil rendait la farine plus légère, plus souple.

Enfin, la farine remontait une dernière fois, toujours par un élévateur, jusqu'au plansichter qui retirait le petit son. La farine tombait alors dans une vis sans fin (vis à farine) au deuxième étage qui l'entraînait dans la chambre à farine en bois mais tapissée de zinc à l'intérieur à cause des souris, pour constituer une réserve. Sous cette chambre à farine, au rez-de-chaussée, il y avait un mélangeur destiné à mélanger la farine issue de différents sacs, donc de qualités différentes, de façon à la rendre homogène avant de l'entasser dans la chambre à farine. Si le meunier tirait sur une ficelle, la farine au lieu de s'accumuler dans la chambre à farine (deuxième étage) tombait dans la chambre de l'ensachoir situé au deuxième étage et la farine était ensachée au premier étage, pour être envoyée chez les boulangers ou ; pour des particuliers.

Une fois que les sacs étaient remplis, on les pesait à nouveau, sur une balance à poids, et les sacs étaient transportés sur un diable (chariot à

2 roues basses) jusqu'à une sorte de porte-fenêtre qui, une fois ouverte, permettait de glisser les sacs sur une sorte de planche qui s'abaissait jusque dans la charrette ou dans le camion plus tard.

Près de la chambre à farine et de la chambre de l'ensachoir, un aspirateur retirait la folle farine et la déversait dans une chambre à folle farine où elle s'échappait à l'extérieur par un trou dans le mur. Cet appareil servait également pour empêcher que les machines ne chauffent de trop.

Quant au son, récupéré également du passage dans le plansichter, il descendait dans une brosse à son située au deuxième étage puis remontait au troisième étage pour repasser dans le plansichter et était évacué par la vis à son dans la chambre à son, au troisième étage, pour être ensaché ensuite au premier étage. Les déchets récupérés des grains étaient broyés dans la meule et distribués dans le son de façon « à ce que rien ne se perde » disait Jean LE DIOURON.

Finalement, il n'est pas étonnant de voir encore dans le moulin, tout ce système de courroies, de poulies nécessaires aux machines et surtout les élévateurs assurant le va et vient entre les étages. Grâce à tout ce matériel, il ne fallait qu'une dizaine de minutes pour mouler un sac.

Le système d'électricité

Jean LE DIOURON bénéficia donc de l'électricité en 1928 grâce à

une dynamo installée par une entreprise nantaise.

Cette dynamo, au rez-de-chaussée, était alimentée par la turbine située dans la chambre à turbine, 5,50 mètres en contrebas du bief (1 mètre de profondeur). L'eau du bief tombait en cascade sur la turbine.

Lorsque l'eau n'était pas suffisante, il fermait les vannes dans la prairie et il faisait fonctionner le moteur à gas-oil.

Au bout du bief, avant que l'eau ne tombe en cascade, on remarque une sorte de grillage pour piéger les saletés (herbes, feuilles mortes, boue...). De temps en temps, le meunier devait assécher le bief afin de nettoyer les grilles. Parfois, les anguilles passaient à travers le grillage et étaient broyées par la turbine ce qui provoquait une baisse de tension.

Quand le moulin ne fonctionnait pas, il n'y avait pas d'électricité nulle part, c'est-à-dire, ni dans le moulin, ni dans la maison puisqu'elle était alimentée par la dynamo du moulin.

Pendant la guerre, le gas-oil se faisait de plus en plus rare et quand les clients venaient mouler leur grain, ils amenaient avec eux un peu de gas-oil. D'autres croyaient que le moteur tournait avec n'importe quoi et donnaient du corbeaufuge (poudre que les paysans mélangeaient parmi les grains de blé pour empêcher les corbeaux de manger les graines), du café, de l'essence, de la peinture!.. Le beurre produit à la

ferme (aux Forges) servait en partie à avoir du gas-oil.

Finalement, en 1942, il loua une machine à vapeur de 40 CV et chaque paysan amenait un peu de bois pour la faire fonctionner. Cette « locomobile » était devant le moulin et de temps en temps, un ouvrier s'amusait à enlever une soupape, ce qui faisait du bruit. Il avait un malin plaisir à faire cela juste au moment où « des vieilles passaient devant le moulin pour aller à la messe. Celles-ci, apeurées, faisaient un bond et atterissaient dans la rivière ! »

Certains minotiers, de mauvaise foi, exigeaient des paysans tout ce qu'on ne trouvait pas pendant la guerre: sucre, café, savon, tabac... De ce fait, de nouveaux clients, dans un rayon de 15 kilomètres affluèrent au moulin des Forges, où Jean LE DIOURON ne demandait rien, sinon un peu de bois pour la locomobile et cela ne gênait en rien les paysans qui en avaient bien assez.

Après la guerre, le moteur fonctionna à nouveau avec du gas-oil, mais de mauvaise qualité puisqu'il en sortait du goudron qui encrassait le moteur. Il fallait donc le nettoyer tous les deux jours.

Vers 1950, l'électricité (par lignes à haute tension) commença à gagner les campagnes environnantes. Les installations étaient faites par tranches et la première tranche atteignit Les Forges, prioritaire à cause du moulin. Jean LE DIOURON versa donc 5000 F (nouveaux francs), somme énorme à l'époque,

pour que la minoterie soit branchée sur une ligne venant de COADOUT, près de GUINGAMP. Mais, comble de malheur, la ligne ne fut pas assez forte pour alimenter le moulin et il fut obligé de la renforcer, ainsi que le transformateur, à ses frais.

À l'époque, lorsqu'une tranche était terminée, c'était quelque chose d'extraordinaire, à tel point qu'il y avait un vin d'honneur pour l'inauguration.

Comment s'organisait la vie au moulin ?

Jean LE DIOURON a débuté dans le métier à l'âge de 13 ans en assurant le portage, pendant que son père travaillait au moulin.

Son travail consistait à aller chercher le grain à la campagne, avec le cheval et la charrette, et de le ramener aux paysans une fois moulu. Ce n'était pas une mince affaire compte tenu de l'état des chemins à l'époque, c'est-à-dire des chemins creux, boueux, à ornières, inondés pendant la mauvaise saison, bref des chemins impraticables à tel point que souvent il laissait le cheval continuer seul son chemin pour passer à travers champs. Parfois la charrette se renversait...

Il devait charger et décharger les sacs de 50 kg, seul, d'un bout à l'autre de la campagne briacine dans un rayon d'environ 5 à 7 km: jusqu'à Kermoal à la limite de PONT MELVEZ; Le Rostier à la limite de COADOUT, SAINT ADRIEN...

parfois jusqu'au ventre dans la boue pour atteindre certains villages.

Chaque tournée avait son jour. Le grain servait à faire du pain et de la mangeaille pour les bêtes. Les gens voulaient surtout de la farine de blé, de sarrasin, ou encore d'avoine car les Bretons mangeaient beaucoup de bouillie d'avoine à cette époque.

Pendant douze ans il a assumé seul le portage par tous les temps. La journée ne débutait avant sept heures mais se terminait tard le soir, vers minuit ou une heure.

Puis, en 1928 il succéda à son Père et embaucha un ouvrier pour le portage, surnommé " Sis " (Francis) d'autres porteurs (an douger) se succédèrent jusqu'à 1939. Mais les journées étaient bien longues et comme ce n'était pas poli de refuser l'invitation des gens, ce n'était plus " Sis " qui dirigeait le cheval mais le cheval qui le ramenait, allongé dans la charrette! Ce fut aussi l'année de la première modernisation qui lui coûta 1200 F (nouveaux francs). Il fallu près d'une année pour installer la minoterie et en 1930 il modernisa à nouveau en achetant d'autres appareils pour une valeur de 1300 F (nouveaux francs)

Sur les douze moulins à eau de BOURBRIAC, il fut le premier à installer des cylindres et une turbine. Un autre moulin l'a suivi ensuite: le moulin de Tal an Dou.

1939 - 1945 : La Guerre

En 1939, le meunier des Forges fut mobilisé mais seulement pour deux

mois car il bénéficia d'une affectation spéciale.

Ce fut alors l'époque des rationnements et les gens devaient frauder pour se ravitailler, ainsi le moulin tournait toute la nuit pour obtenir de la farine blanche qui était interdite, de façon à éviter les contrôleurs et les Allemands qui passaient de jour. À BOURBRIAC, les gendarmes étaient de connivence avec Jean LE DIOURON et s'arrangeaient pour le prévenir lorsqu'une perquisition devait avoir lieu.

Il cachait alors la farine blanche sous des sacs de blé noir. Évidemment, les gendarmes passaient outre l'interdiction et se ravitaillaient en farine au moulin.

Il n'a donc pas eu trop d'ennuis car à SAINT BRIEUC les contrôleurs n'ignoraient pas qu'il fournissait également le maquis de GRACES, et des chargements entiers à destination de ce maquis, étaient cachés sous du trèfle. Les procès-verbaux (parfois jusqu'à deux par semaine), dressés par les contrôleurs allaient à la poubelle et il n'a donc jamais été poursuivi.

Pourtant, une fois l'affaire faillit mal tourner. En effet, des contrôleurs ayant entendu qu'un particulier tuait des cochons à la campagne, perquisitionnèrent chez lui. Ils découvrirent alors de la farine blanche et ce boucher de campagne avoua qu'elle venait du moulin des Forges. Une seconde perquisition eut donc lieu, cette fois au moulin, sans que les gendarmes aient eu le temps de prévenir, et les contrôleurs trouvèrent la fameuse farine

blanche. Jean LE DIOURON devait se présenter à la mairie de BOURBRIAC sous huit jours pour accepter le procès-verbal. Entre temps, il « monta » à SAINT BRIEUC plaider sa cause auprès du Contrôleur Général. Celui-ci fit un rapport en appuyant sur le fait que le meunier ravitaillait le maquis. Le contrôleur qui avait dressé le procès-verbal accepta de passer outre car il s'était vite rendu compte qu'il risquait d'être tué par les maquisards. Sans cette intervention, Jean LE DIOURON aurait été passible de prison et aurait été obligé de fermer définitivement la minoterie.

Lorsque les agriculteurs venaient au moulin, il leur fallait un laissez-passer au cas où ils se seraient fait arrêter par les Allemands. Les gens qui venaient de loin, s'arrangeaient à deux ou trois pour n'atteler qu'une seule charrette. Il fallait alors deux chevaux et prévoir pour eux une petite réserve d'avoine.

Jean LE DIOURON, n'oubliait pas non plus les gens du Bourg, plus défavorisés, et de temps en temps il distribuait de la farine blanche quand il pouvait se procurer une réserve de blé. Le bruit courait vite et il y avait alors une queue énorme au moulin, même les femmes des gendarmes venaient aussi. Pourtant, pour lui c'était une corvée et il eut été plus facile d'envoyer cette réserve à la boulangerie. Ces jours-là, il n'avait pas le temps de manger.

Cette période d'années noires avait cependant un certain charme même dans la misère en effet, les nuits aux Forges étaient pires qu'une foire, selon Jean LE DIOURON. Les paysans

venaient la nuit moudre leur grain et une queue de charrettes se formait depuis l'embranchement avec la route de BOURBRIAC, jusqu'à celui de l'ancienne route de GUINGAMP à ROSTRENEN. En attendant leur tour, les paysans s'occupaient à jouer au lance-pierres sur le pont, en jouant au « Bazh-Yod » (tire-bâton), dans le moulin les jeunes dansaient, d'autres jouaient aux cartes. Parfois des bagarres éclataient avec les chiens.

Dans la maison, grâce au poste radio qu'il avait obtenu avec William KENT (voir précédemment), les gens se réunissaient de temps en temps et écoutaient les nouvelles. Sur une radio anglaise, le courage du meunier des Forges, qui risquait sa vie en ravitaillant le maquis, fut cité en exemple.

L'après - guerre

Après la guerre, il acheta un camion et embaucha un ouvrier, Monsieur Joseph GUILLOU, en 1951. Les autres moulins qui n'étaient pas modernisés perdirent leur clientèle peu à peu et cessèrent toute activité, les uns après les autres sauf celui de Tal an Dour. Le moulin des Forges fit ainsi partie des deux grands moulins régionaux avec celui de Monsieur MONTJARRET à PLOUMAGOAR (près de GUINGAMP).

Peu à peu, les gens prirent l'habitude d'aller chercher leur pain chez le boulanger. La minoterie fonctionnait donc grâce à un système d'échange c'est-à-dire qu'au lieu de rapporter la farine et le son aux paysans, le porteur ne renvoyait plus que les sacs de son et la farine était stockée dans la chambre à

farine (réserve). De temps en temps, Monsieur GUILLOU livrait des sacs de 100 kg aux trois boulangeries de BOURBRIAC plus celle de GRACES (près de GUINGAMP), où les clients prenaient leur pain. Il fallait donc établir deux comptabilités : une pour les particuliers, et l'autre pour les boulangers. Avec le camion, un laissez-passer était obligatoire pour chaque livraison et, comme les boulangers payaient des taxes sur les livraisons, Jean LE DIOURON demanda au porteur d'effectuer deux ou trois voyages avec le même laissez-passer sur lequel il fallait inscrire le nombre de sacs livrés, et donc le poids, et le temps nécessaire pour décharger le camion. Joseph GUILLOU trichait donc et augmentait ce chiffre puisqu'il y avait le chargement de deux ou trois camions au lieu d'un. Mais, en voulant épargner des taxes aux boulangers, Jean LE DIOURON a perdu dans l'affaire car lorsqu'il a vendu le contingent (le droit de mouture) en 1959, son prix a été calculé d'après ces laissez-passer qui auraient dû être plus nombreux, et le contingent n'a donc pas été évalué à sa juste valeur, mais seulement à 2700 00 anciens francs.

Parfois, Joseph GUILLOU allait à la gare de GUINGAMP chercher des sacs de son, achetés à de grandes minoteries et ces derniers étaient montés au moulin par des trappes, grâce à un système de cordes, jusqu'au troisième étage. Le son était ensuite vendu à des particuliers pour nourrir des lapins...

Jean LE DIOURON faisait aussi de la farine de blé noir le dimanche

quand il y avait moins de monde, pour vendre et c'était embêtant parce qu'il fallait que le matériel soit vide de farine de froment pour ne pas la mélanger avec celle de blé noir apprécié, pour faire des crêpes « Utu ».

Tous les ans en début août le minotier fermait la minoterie pendant quinze jours, le temps de nettoyer. C'était toujours à peu près à la même date, au moment où les paysans n'avaient plus de grains à moudre et l'autre récolte n'était pas encore engrangée.

Ainsi, le moulin fonctionnait presque jours et nuits jusqu'en 1959 où une mesure du syndicat des boulangers interdit le système de l'échange car ceux-ci avaient beaucoup d'écritures à faire. Ils préférèrent donc vendre le pain et acheter de la farine à de grandes minoteries telles que celles de CORBEIL, de PARIS, de PORDIC (22) (Etablissements DE LABARRE reconvertis aujourd'hui en usine d'aliments pour bétail) de BINIC (22) avec les Etablissements HINAULT qui n'ont pas disparu.

Pour ne pas fermer la minoterie, il aurait fallu que Jean LE DIOURON se modernise à nouveau, qu'il achète d'autres camions, qu'il embauche des ouvriers. Mais il se sentait trop âgé (il avait alors 56 ans) pour cela.

Aujourd'hui il s'empresse de dire : « J'aimerais mieux aller au bain que de recommencer la vie que j'ai menée. J'ai gagné de l'argent, certes, mais en travaillant jours et nuits... » mais, au fond, de lui-même, il garde toujours la nostalgie de ces années passées...

Un folklore particulier aux meuniers

La personnalité des meuniers était entourée de tout un folklore particulier, folklore composé de caractéristiques propres à certains métiers, telle la fonction de conteur, de "porte parole", en quelque sorte; mais aussi de caractéristiques spécifiques aux meuniers: on disait que c'était des voleurs, des avares. Ainsi les contes et les chansons bretonnes qui parlent d'eux mentionnent toujours ces caractères.

En effet, ainsi que le tailleur, le meunier était un maître conteur, car il était toujours en contact avec les villageois et déplus il avait le temps de parler, de raconter ou de faire la sieste pendant que les moulins à vent battaient le ciel de leurs longs bras ou que les moulins à eau faisaient tourner leurs roues. Comme le disent les contes, le meunier ne sortait de chez lui que lorsque les greniers s'épuisaient. Affalé dans sa charrette, le meunier se faisait conduire de fermes en fermes en quête de grains. C'était l'occasion de recevoir une bolée cidre ou un verre de vin, à chaque arrêt. A la fin de la journée, le cheval qui avait le mérite de connaître son chemin, savait ce qu'il lui restait à faire: ramener son chargement (le grain et meunier complètement ivre) au moulin. Mais, le meunier avait rempli sa tâche: colporter de ferme en ferme les nouvelles. Ainsi, par la force des choses, il était comme le tailleur: la gazette des vil-lages. La

diffusion du journal avait quelque peu diminué son prestige mais il n'en restait pas moins un conteur que l'on aimait entendre au cours de veillées du samedi soir, qui étaient pratiquement la seule distraction que pouvait s'offrir le paysan. La langue du meunier tournait alors, aussi inlassable que la vergue de son moulin à vent, alimentée par les évènements; oui avaient marqué la semaine, à deux lieues à la ronde... Le lendemain, dimanche, lorsqu'au prône de la grand ' messe, le recteur annonçait les décès et les mariages, lorsque, sur les marches du calvaire, le crieur public lisait les arrêtés municipaux, ils n'apprenaient pas grand-chose à leurs auditeurs, car on en avait déjà parlé au moulin.

Si c'était donc un maître conteur, il était aussi considéré comme un voleur et ceci depuis l'époque de la féodalité. Tous les moulins appartenaient alors aux Seigneurs et les paysans devaient payer des droits pour y accéder afin de moudre leurs grains. Les balances n'existaient pas et le meunier distribuait la farine selon sa conscience, qui la plupart du temps n'était pas honnête. Ainsi, les Briacins dans les cahiers de doléances de 1789, demandaient l'affranchissement du droit de suite de moulin, comme de toute autre banalité ce droit gênant beaucoup la liberté publique et donnant lieu au meunier d'abuser des droits de mou-

ture. Plus tard, lorsque les sacs furent pesés, le meunier ne s'adjugeait pas du 15 du cent auxquels il avait droit sur un sac de blé mais le 20 du cent, et au besoin, il utilisait de faux poids. Les chansons de meunier font pratiquement toutes état de ce caractère:

AR MILINER LAER

I
Ur plac'h yaouank diwar ar maez
Oa deut d'ar vilin un nozvezh,
*'Une jeune fille de la campagne,
arriva au moulin, un soir,*

II
Toull ar vilin pe erruas
Ar miliner a oa kousket
*Quand elle arriva à l'entrée du moulin
Le meunier dormait.*

III
Petra 'zo ganeoc'h en ho sac'had
Benn erruit ken diwezhat
*Qu'avez-vous donc dans votre sac
Pour que vous arriviez si tard!*

IV
Kerc'h ha segal ha gwinizh du
Ma 'man ho milin war he stu
*De l'avoine, du seigle, du blé noir
Si votre moulin est prêt*

V
'Man war he stu pe na n'éo kett
Ho sac'had deoc'h-hu 'vo malet
*Qu'il soit prêt ou non
Votre sac de grains sera moulu.*

VI
Ha dre ma yae ar greun er gern
Ar miliner a boke ferm
*Et au fur et à mesure que le grain tom-
bait dans la trémie
Le meunier embrassait fermement.*

VII
Ha dre ma yae ar bleud er bank
Ar miliner a boke stank
*Et au fur et à mesure que la farine
tombait dans le banc
Le meunier embrassait souvent.*

VIII
Ha dre ma yae ar bleud er sac'h
Ar miliner'boke d'ar plac'h
*Et au fur et à mesure que la farine
tombait dans le sac
Le meunier embrassait la fille.*

IX
Holà, holà 'ta miliner
Torret 'peus laz ma davancher
*Holà, Holà, donc meunier
Vous avez délacé mon tablier.*

X
Ha n'eus ket ken nemet ma brozh
Da dorrin 'r bec'h diwar ma c'hof
*Et il ne reste plus que ma jupe
A délacer pour que mon ventre soit à
nu.*

XI
Seitek devezh ha triwec'h miz
'Man bet an Aotrou e Pariz
*Dix-sept jours et trois fois par mois
Monsieur a été Paris.*

XII
Aet da Bariz ha deut d'ar gêr
'Oa chanchamant 'barz ar maner
*Parti à Paris et revenu à la maison
Il y avait du changement au manoir*

XIII
Paotrig bihan glas e lagad '
Vez ket gouvet piw eo e dad
*Un petit garçon aux yeux bleus
On ne savait qui était le père.*

XIV
Dà biv e sonjfe deoc'h 've bet
Nemet d'ar miliner laer bleud ?
*De qui penseriez-vous qu'il soit
Sinon du meunier voleur de farine ?*

XV
" Salud deoc'h-hu, miliner laer
Me'zo deut d'ho klask da gomperé
*Bonjour à vous meunier voleur
Je suis à la recherche d'un parrain.*

XVI
Na da gomper me na n'in ket
Rak ma milin 'zo war he bleud.
*Je ne serais pas parrain
Car mon moulin est en train de
moudre.*

XVII
Me 'ouie 'walc'h, miliner laer
Ne vec'h ket bet tad ha komper ! "
*Je savais bien meunier voleur
Que vous ne pouviez pas être père et
parrain à la fois !*

